



MJC DE PACÉ

PROTOCOLE OFFICIEL ADHÉRENTS-ES MJC DE PACE

Une version plus détaillée est affichée dans les espaces de circulation

REPRISE DES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES - SEPTEMBRE 2020

Mise à jour le 2 septembre 2020 (Le protocole peut évoluer à tout moment en fonction des consignes du gouvernement et de la Commune de Pacé)

Pour pratiquer une activité à la MJC

Venir en tenue (vestiaire fermé ou pas) avec votre matériel (tapis, chaussures adaptées, etc....)

Dans les espaces de circulation et d'attente devant la salle d'activité

- Les plus de 11 ans sont masqués
- Respecter les sens de circulation
- Respecter la distanciation sociale (1 mètre)
- Respecter les gestes barrières (éternuement dans son coude ...)
- Se Laver les mains avant chaque activité (savon ou gel hydro-alcoolique).

Devant la salle d'activité

- Attendre l'animateur-trice pour entrer dans la salle
- En profiter pour changer de chaussures le cas échéant

Dans les salles d'activités

- Seuls les adhérents-es peuvent entrer dans les salles
- Pointer la fiche de présence
- Déposer les affaires personnelles (chaussures, manteaux) dans la salle.
- Respecter les gestes barrières (éternuer dans son coude ...)
- La distanciation physique doit être respectée si l'activité le permet (1m statique/2m déplacement)
- « Le port du masque est obligatoire sauf pour les pratiquants-tes d'activités artistiques ou sportives » (règle actuelle).
- L'animateur-trice peut cependant vous recommander de porter le masque dans certaines situations, et l'adhérent peut aussi faire le choix de le porter à tout moment (attention toutefois, le port du masque peut limiter l'oxygénation dans le cas d'une pratique sportive et un masque mouillé ou souillé doit être changé).
- Les portes des salles resteront ouvertes et la salle aérée autant que possible
- 1 personne par table

A la fin de l'activité

- Participer au nettoyage des points contact (table / chaises / matériel collectif..) avec l'animateur-trice
- Éviter de croiser des personnes en sortant
- Changer de chaussures à l'extérieur de la salle

Un protocole spécifique à la randonnée va être communiqué.

**Le Président, Jean-François Bonnard,
Le Directeur, Pierrick Lemarchand**

